

039

ADDITIF N° ..... /AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 14 FEB 2022

Relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 du 05 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route nationale N°9, Tronçon : Mbalmayo (Inter.RN2) - Sangmélima (115km), dans les Régions du Centre et du Sud.

Financement : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, BIP DU MINTP ET DU MINEPAT, Exercices 2022 et Suivants.

## PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

### Au lieu de :

#### 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard le 15/02/2022 à 11 heures.

#### 13. Ouverture des offres

L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière sera effectué le 15/02/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

### Lire :

#### 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard le 29 FEB 2022 à 11 heures.

#### 13. Ouverture des offres

L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière sera effectué le 29 FEB 2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

NB : Les modifications ainsi faites dans l'Avis d'Appel d'Offres sont à prendre en compte dans tout le reste du Dossier d'Appel d'Offres.

## PIECE N° 3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

### Au lieu de :

## 6.1

### Critères d'évaluation des offres

#### **Critères éliminatoires**

f) Non justification de la possession en propre du matériel minimum constituant la liste suivante, à l'exception d'une recycleuse (ou Pulvimeur) dont la possession peut également être justifiée en location ou par présentation de la facture d'achat ou par leasing :

- cinq (05) camions bennes ;
- un train de recyclage comportant :
  - une (01) recycleuse (ou Pulvimeur) d'au moins 600 mm de profondeur de travail, équipé de deux rampes sous cloches ;
  - un (01) camion-citerne bouille à émulsion ;
  - un (01) camion-citerne à eau ;
  - un (01) Compacteur à pneu ;
  - un (01) Compacteur vibrant à bille > 2 m de large ;
  - une (01) nivelleuse.

k) N'avoir pas obtenu au moins un total de 36 critères sur l'ensemble des 51 critères essentiels.

#### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 51 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 18 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 31 critères ;
- c) La Visite des lieux et le rapport illustré de la visite de site sur 02 critères.

## 13.1

### **Volume 2 : Pièces constituant l'offre technique**

#### **2.5 Matériel de chantier (Pièce 10.9.3)**

Le soumissionnaire devra indiquer et justifier le moyen (modèle pièce 10.9.3) par lequel il rendra disponible le matériel minimum exigé dans le DAO, pour la bonne exécution des travaux. La liste du matériel minimum à mobiliser est la suivante :

N°	Désignation	Minimum requis
<b>Matériel en propre</b>		
1.	Camions bennes	.05
2.	Camion-citerne bouille à émulsion	.01
3.	Camion-citerne à eau	.01
4.	Compacteur à pneu	.01
5.	Compacteur vibrant à bille > 2 m de large	.01
6.	Nivelleuse	.01
<b>Matériel en propre ou en location ou acquis à partir du leasing</b>		
7.	Recycleuse (ou Pulvimeur) d'au moins 600 mm de profondeur de travail, équipée de deux rampes sous cloches	.01
8.	Centrale d'enrobage	.01
9.	Centrale de concassage	.01
10.	Gravillonneur	.01
11.	Fondoir à bitume	.01
12.	Camion-citerne à eau (supplémentaire en plus du matériel en propre)	.01
13.	Nivelleuse (supplémentaire en plus du matériel en propre)	.03
14.	Pelle Chargeuse	.02
15.	Compacteur à pneus (supplémentaire en plus du matériel en propre)	.01
16.	Compacteur vibrant (supplémentaire en plus du matériel en propre)	.01
17.	Compacteur manuel	.02
18.	Camion-citerne (supplémentaire en plus du matériel en propre)	.05

19.	Répandeuse à liant >= 6000 litres	01
20.	Camion-citerne bouille à émulsion (supplémentaire en plus du matériel en propre)	01
21.	Felle excavatrice sur chenilles	01
22.	Porte char	01
23.	Bétonnière >= 500 litres	02
24.	Motopompe	01
25.	Compresseur	01
26.	Groupe électrogène, Puis.≥150 kva	01
27.	Matériel géotechnique (dynaplaque, appareil pour mesure de l'uni de surface, 01 plaque de contrôle de répandage de bitume (0,20x0, 20) ou (0,25x0, 25), pénétromètre dynamique) NB : il faut avoir présenté au moins la moitié du matériel pour avoir OUI	2/4
28.	Matériel de laboratoire géotechnique (appareil de CASAGRANDE avec accessoires, moules CBR avec accessoires, dame PROCTOR, moule PROCTOR, étuve ou plaque chauffante avec bouteille de gaz, Série de tamis complète, balance électronique de précision, balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet, densitomètre à membrane avec accessoires, tamis de 20 mm, gamelle à bruler, 01 bac pour contrôle de dosage de gravillon (0,50x0, 50), presse hydraulique) NB : il faut avoir présenté plus de 75% du matériel pour avoir OUI	10/13
29.	Matériel topographique (Station totale, Niveau de précision, Jalons, Chaîne de mesure, GPS bifréquence) NB : il faut avoir présenté tout le matériel pour avoir OUI	5/5

### Lire :

#### 6.1

##### Critères d'évaluation des offres

##### Critères éliminatoires

f) Non justification de la possession en propre du matériel minimum constituant la liste suivante, à l'exception d'une recycleuse (ou Pulvimeur) dont la possession peut également être justifiée en location ou par présentation de la facture d'achat ou par leasing :

- cinq (05) camions bennes ;
- un train de recyclage comportant :
  - une (01) recycleuse (ou Pulvimeur) d'au moins 450 mm de profondeur de travail, équipé de deux rampes sous cloches ;
  - un (01) camion-citerne bouille à émulsion ;
  - un (01) camion-citerne à eau ;
  - un (01) Compacteur à pneu ;
  - un (01) Compacteur vibrant à bille d'au moins 15 tonnes ;
  - une (01) nivelleuse,

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 35 critères sur l'ensemble des 49 critères essentiels.

##### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 49 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 18 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 29 critères ;
- c) La Visite des lieux et le rapport illustré de la visite de site sur 02 critères.

#### 13.1

##### Volume 2 : Pièces constituant l'offre technique

##### 2.5 Matériel de chantier (Pièce 10.9.3)

Le soumissionnaire devra indiquer et justifier le moyen (modèle pièce 10.9.3) par lequel il rendra disponible le matériel minimum exigé dans le DAO, pour la bonne exécution des travaux. La liste du matériel minimum est la suivante :

N°	Désignation	Minimum requis
<b>Matériel en propre</b>		
1.	Camions bennes	05
2.	Camion-citerne bouille à émulsion	01
3.	Camion-citerne à eau	01
4.	Compacteur à pneu	01
5.	Compacteur vibrant à bille d'au moins 15 tonnes	01
6.	Niveleuse	01
<b>Matériel en propre ou en location ou acquis à partir du leasing</b>		
7.	Recycleuse (ou Pulvimeur) d'au moins 450 mm de profondeur de travail, équipée de deux rampes sous cloches	01
8.	Centrale de concassage	01
9.	Gravillonneur	01
10.	Camion-citerne à eau (supplémentaire en plus du matériel en propre)	01
11.	Niveleuse (supplémentaire en plus du matériel en propre)	03
12.	Pelle Chargeuse	02
13.	Compacteur à pneus (supplémentaire en plus du matériel en propre)	01
14.	Compacteur vibrant (supplémentaire en plus du matériel en propre)	01
15.	Compacteur manuel	02
16.	Camion benne (supplémentaire en plus du matériel en propre)	05
17.	Répandeuse à liant $\geq$ 6000 litres	01
18.	Camion-citerne bouille à émulsion (supplémentaire en plus du matériel en propre)	01
19.	Pelle excavatrice sur chenilles	01
20.	Porte char	01
21.	Bétonnière $\geq$ 500 litres	02
22.	Motopompe	01
23.	Compresseur	01
24.	Groupe électrogène, Puis $\geq$ 150 kva	01
25.	Matériel géotechnique (dynaplaqué, appareil pour mesure de l'uni de surface, plaque de contrôle de répandage de bitume (0,20x0,20) ou (0,25x0,25), pénétromètre dynamique)	2/4
NB : il faut avoir présenté au moins la moitié du matériel pour avoir OUI		
26.	Matériel de laboratoire géotechnique (appareil de CASAGRANDE avec accessoires, moules CBR avec accessoires, dame PROCTOR, moule PROCTOR, étuve ou plaque chauffante avec bouteille de gaz, Série de tamis complète, balance électronique de précision, balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet, densitomètre à membrane avec accessoires, tamis de 20 mm, gamelle à brûler, 01 bac pour contrôle de dosage de gravillon (0,50x0,50), presse hydraulique)	10/13
NB : il faut avoir présenté plus de 75% du matériel pour avoir OUI		
27.	Matériel topographique (Station totale, Niveau de précision, Jalons, Chaîne de mesure, GPS bifréquence)	5/5
NB : il faut avoir présenté tout le matériel pour avoir OUI		

*NB : Les modifications ainsi faites dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres sont à prendre en compte dans tout le reste du Dossier d'Appel d'Offres.*

## PIECE N° 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

### Au lieu de :

#### I. INDICATIONS GENERALES ET DESCRIPTION DES TRAVAUX

##### 1.1 GENERALITE

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) fait partie des pièces contractuelles constituant le marché ayant pour objet l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9 : Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima (115 Km) dans les Régions du Centre et du Sud. Il a pour but de définir les spécifications des matériaux et produits, ainsi que les conditions d'exécution desdits travaux, suivant l'allotissement ci-après :

N° lot	Régions	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Délais (mois)	Type d'intervention
1-CE	Centre	Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima, Section du Pk0+00 au Pk39+500	25	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 <b>Total : 24</b>	Entretien/renforcement de la chaussée existante par recyclage à froid in-situ à l'éмуision, y compris l'assainissement et le drainage (fossés et caniveaux), la réparation de certains ponts, la signalisation horizontale et les équipements de sécurité
2-CE/ Sud	Centre/ Sud	Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima, Section du Pk39+500 au Pk82+00	29	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 <b>Total : 24</b>	
3-Sud		Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima, Section du Pk82+00 au Pk115+00	28	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 <b>Total : 24</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>115</b>		

### Lire :

#### I. INDICATIONS GENERALES ET DESCRIPTION DES TRAVAUX

##### I.1 GENERALITE

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) fait partie des pièces contractuelles constituant le marché ayant pour objet l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9 : Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima (115 Km) dans les Régions du Centre et du Sud. Il a pour but de définir les spécifications des matériaux et produits, ainsi que les conditions d'exécution desdits travaux, suivant l'allotissement ci-après :

N° lot	Régions	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Délais (mois)	Type d'intervention
1-CE	Centre	Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima, Section du Pk0+00 au Pk39+500	39,5	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 <b>Total : 24</b>	Entretien/renforcement de la chaussée existante par recyclage à froid in-situ à l'émuision, y compris l'assainissement et le drainage (fossés et caniveaux), la réparation de certains ponts, la signalisation horizontale et les équipements de sécurité
2-CE/ Sud	Centre/ Sud	Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima, Section du Pk39+500 au Pk82+00	42,5	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 <b>Total : 24</b>	
3-Sud	Sud	Mbalmayo (Inter N2) - Sangmélima, Section du Pk82+00 au Pk115+00	33	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 <b>Total : 24</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>115</b>		

#### PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX

##### Au lieu de :

	SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE	
TM511b	<p><b>Ligne "Cédez-le-passage"</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au mètre linéaire (ml) ou au mètre carré (m2) pour les marquages sur chaussée, la réalisation d'une bande de peinture blanche rétroréfléchissante continue ou discontinue de type T2 (rapport plein/vide environ 1) ou discontinue de type T1 (rapport plein/vide environ 1/3) de largeur 2u ou T3. Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la fourniture, et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance des matériaux et matériels nécessaires aux opérations de marquage.</li> </ul>	

- le nettoyage préalable du support;
- le pré marquage;
- le marquage à la peinture blanche réfléchissante (application mécanique);
- toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales (y compris les dispositions prises pour assurer le séchage de la peinture ainsi que les épreuves et contrôles);
- et toutes autres sujétions.

*Le Mètre Carré à :*

#NOM?

*m<sup>2</sup>*

### Lire :

<b>SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE</b>	
<b>TM511b</b>	<p><i>Ligne "Cédez-le-passage"</i></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au mètre linéaire (ml) ou au mètre carré (m<sup>2</sup>) pour les marquages sur chaussée, la réalisation d'une bande de peinture blanche rétroréfléchissante continue ou discontinue de type, T2 (rapport plein/vide environ 1) ou discontinue de type T1 (rapport plein/vide environ 1/3) de largeur 2u ou T3. Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la fourniture, et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance des matériaux et matériels nécessaires aux opérations de marquage;</li> <li>• le nettoyage préalable du support;</li> <li>• le pré marquage;</li> <li>• le marquage à la peinture blanche réfléchissante (application mécanique);</li> <li>• toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales (y compris les dispositions prises pour assurer le séchage de la peinture ainsi que les épreuves et contrôles);</li> <li>• et toutes autres sujétions.</li> </ul> <p><i>Le Mètre Linéaire à:</i></p> <p>#NOMP</p>
	<i>ml</i>

### **PIECE N° 7 : CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

#### Au lieu de :

#### **DETAILED QUANTITY AND ESTIMATE**

Travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9, section Mbalmayo-Sangmelima (115km) dans les régions du Centre et du Sud

Lot n°1: (du PK0+00 au PK39+500)

39,55 km

Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Montant Fcfa HT					
			Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total	Prix	Unitaire	Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total
<b>SERIE 000 INSTALLATIONS</b>										
TM002	Amené et repli du matériel	ft	0,00	1,00	1,00					
<b>SERIE 500 SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE</b>										
TM511a	Ligne "Stop"	m <sup>2</sup>	0,00	39,50	39,50					
TM511a	Ligne "Cédez-le-passage"	ml	0,00	32	32,00					

#### **DETAILED QUANTITY AND ESTIMATE**

Travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9, section Mbalmayo-Sangmelima (115km) dans les régions du Centre et du Sud

Lot n°1: (du PK0+00 au PK39+500)

42,5 km

N°	Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Montant Fcfa HT						
				Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total	Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total			
SERIE 000	INSTALLATIONS											
TM002	Amené et repli du matériel	ft		0,00	1,00	1,00						
SERIE 500	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE											
TM511a	Ligne "Stop"	m2		11,25	11,25	22,50						
TM511a	Ligne "Cedez-le-passage"	ml		9,00	9,00	18,00						

#### DETAIQUANTITATIFESTIMATIF

Travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9, section Mbalmayo-Sangmelima (115km) dans les régions du Centre et du Sud

Lot n°3: (du PK82+00 au PK115+00)

33 km

N°	Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Montant Fcfa HT						
				Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total	Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total			
SERIE 000	INSTALLATIONS											
TM002	Repli de Chantier	ft		0,00	1,00	1,00						
SERIE 500	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE											
TM511a	Ligne "Stop"	m2		11,00	11,00	22,00						
TM511b	Ligne "Cedez-le-passage"	ml		9,00	9,00	18,00						

Lire :

#### DETAIQUANTITATIFESTIMATIF

Travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9, section Mbalmayo-Sangmelima (115km) dans les régions du Centre et du Sud

Lot n°1: (du PK0+00 au PK39+500)

39,5 km

N°	Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Montant Fcfa HT						
				Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total	Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total			
SERIE 000	INSTALLATIONS											
TM002	Repli du matériel	ft		0,00	1,00	1,00						
SERIE 500	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE											
TM511a	Ligne "Stop"	ml		0,00	39,50	39,50						
TM511b	Ligne "Cedez-le-passage"	ml		0,00	32	32,00						

#### DETAIQUANTITATIFESTIMATIF

Travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9, section Mbalmayo-Sangmelima (115km) dans les régions du Centre et du Sud

Lot n°2: (du PK39+500 au PK82+00)

42,5 km

N°	Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Montant Fcfa HT						
				Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total	Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total			
SERIE 000	INSTALLATIONS											
TM002	Repli du matériel	ft		0,00	1,00	1,00						
SERIE 500	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE											
TM511a	Ligne "Stop"	ml		11,25	11,25	22,50						
TM511b	Ligne "Cedez-le-passage"	ml		9,00	9,00	18,00						

**DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATE**

Travaux d'entretien confortatif de la route nationale N9, section Mbalmayo-Sangmelima (115km) dans les régions du Centre et du Sud

Lot n°3: (du PK82+00 au PK115+00)

33 km

N°	Prix	Désignation	Unité	Quantité			Prix Unitaire	Montant Fcfa HT	
				Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)	Total		Phase 1 (2022)	Phase 2 (2023)
<b>SERIE 000</b> <b>INSTALLATIONS</b>									
TM002	Repli du matériel	ft		0,00	1,00	1,00			
<b>SERIE 500</b> <b>SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE</b>									
TM511a	Ligne "Stop"	ml		11,00	11,00	22,00			
TM511b	Ligne "Cedez-le-passage"	ml		9,00	9,00	18,00			

**PIECE N° 11 : JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES**

**Au lieu de :**

**4- Le coût des prestations.**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP du MINTP et du MINEPAT, Exercices 2022 et Suivants, pour un montant prévisionnel de **vingt-trois milliards (23 000 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

**Lire :**

**4- Le coût des prestations.**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du MINTP-Ligne Fonds Routier, BIP du MINTP, BIP du MINEPAT, Exercices 2022 et Suivants, pour un montant prévisionnel de **vingt milliards neuf cents trente-cinq millions (20 935 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

**PIECE N° 14 : GRILLE DE NOTATION DES OFFRES TECHNIQUES**

**Au lieu de :**

**II. Critères essentiels**

**B. Matériel [31 sous-critères]**

Le soumissionnaire devra indiquer le moyen par lequel il rendra disponible le matériel en propre ou en location exigé dans le DAO, pour la bonne exécution des travaux.

**Lire :**

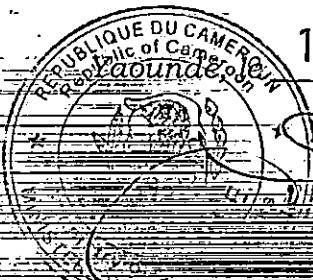
**II. Critères essentiels**

**B. Matériel [29 sous-critères]**

Le soumissionnaire devra indiquer le moyen par lequel il rendra disponible le matériel en propre ou en location ou acquis à partir du leasing, exigé dans le DAO, pour la bonne exécution des travaux.

Le reste sans changement. /-

Copie  
ARMP  
CIPM-TERI



14 FEV 2022